

**Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi :**

# M. Hoog, dans CICE, il y a E comme EMPLOI !



L'utilisation peu sociale du **Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)** par l'AFP a fait l'objet d'une consultation du Comité d'entreprise du 26 juin 2015.

De quoi s'agit-il ? L'instauration du CICE était accompagnée du relèvement du taux normal de TVA de 19,6 à 20% et d'autres hausses fiscales pour les citoyens, alors que rien n'a été fait pour contraindre les entreprises à utiliser ce cadeau fiscal pour améliorer l'emploi, par un ciblage précis.

L'AFP ne fait pas exception : selon la direction, le montant de crédit d'impôt dont bénéficie l'AFP pour l'année 2014 s'élève à **495.581 €**. Et l'intégralité des sommes mises à la disposition dans le cadre du CICE sera affectée, sans complexes, ..."à la reconstitution de la trésorerie de l'Agence".

## SUD a réclamé un geste en faveur des précaires

Comme nous l'avons déjà souligné lors de la présentation du Bilan social, **l'AFP a supprimé 42 emplois depuis 2002**, dont 5 en 2014<sup>1</sup>. **SUD** est donc intervenu pour dénoncer le fait que malgré les allègements fiscaux, l'AFP avait supprimé des emplois au cours des dernières années.

**SUD** a réclamé que l'AFP fasse au moins un geste en faveur des précaires, en compensant les cinq suppressions de postes de l'année 2014 par autant d'embauches. Et de rappeler que la situation de plusieurs journalistes précaires était régulièrement citée par les représentants du personnel, dont :

- Une journaliste **CDD hispanophone**, dont le premier contrat de travail avec l'AFP a été signé ...il y a huit ans, et qui a une ancienneté cumulée supérieure à deux ans.
- Plusieurs **pigistes photo** qui espèrent depuis de longues années leur titularisation.
- Les **"faux pigistes"**, journalistes low cost, employés sur des postes autrefois occupés par des CDI détachés dans plusieurs villes de l'Hexagone.

Sans répondre à nos critiques (c'est devenu une habitude), le PDG est passé au vote sur l'utilisation certes légale, mais pour le moins immorale du CICE. Logiquement, **les élus du CE ont majoritairement donné un avis négatif**. A l'exception des élus SNJ, qui se sont abstenus.

## Départs aidés : pas tous remplacés

Parmi les autres points à l'ordre du jour du CE : une information sur le **dispositif temporaire d'accompagnement au départ en retraite**.

- **En 2015, au total 30 salariés bénéficient de ce dispositif** (16 journalistes, 8 employé-e-s, 4 cadres administratifs, 2 cadres techniques).
- **En 2016, ils seront 27** (16 journalistes, 4 employé-e-s, 3 cadres techniques, 3 ouvriers, 1 cadre administratifs).

A ces 57 partants s'ajoutent d'autres, qui ne sont pas concernés par le dispositif. Les départs n'étant pas tous remplacés, **cela se traduira par de nouvelles pertes d'emplois**.

Le nouveau modèle de financement, mis en place pour l'AFP et couronné par le Contrat d'objectifs et de moyens 2014-2018<sup>2</sup>, est basé sur des suppressions de postes, des délocalisations et, surtout, le recul social généralisé via la remise en cause de tous les accords d'entreprise existants (Plan Hoog)<sup>3</sup>.

## Défendons l'emploi et nos droits sociaux, résistons au Plan Hoog !



<sup>1</sup> Cf. [http://www.sud-afp.org/IMG/pdf/20150526\\_emploi\\_info5.pdf](http://www.sud-afp.org/IMG/pdf/20150526_emploi_info5.pdf)

<sup>2</sup> Cf. [http://www.sud-afp.org/IMG/pdf/20150608\\_com\\_independance.pdf](http://www.sud-afp.org/IMG/pdf/20150608_com_independance.pdf)

<sup>3</sup> Cf. <http://www.sud-afp.org/spip.php?article351>